



LES ECHOS



EDITO

Chers Mauriciennes et Mauriciens,

Nous entamons une année 2019 dans des conditions que notre pays n'a pas connues depuis très longtemps. En effet, après avoir éliminé les partis du paysage politique, l'Etat se trouve à son tour menacé d'illégitimité par une partie du peuple français qui réclame plus de démocratie participative. Notre Président répond en proposant un grand débat national. Lorsque vous lirez ce journal, chacun d'entre vous aura pu exprimer au Président de la République ses doléances et aux vues des difficultés que rencontrent une grande partie des Français, la liste des points à améliorer va être longue. Chacun considère que sa situation mérite d'être améliorée, et veut voir son point de vue pris en compte. L'enjeu est donc énorme et le risque de générer plus de déçus que de gens satisfaits, est très présent. Celui de se retrouver avec un Etat empêché dans sa gestion du pays et de mettre en place ses réformes. Les municipalités sollicitées à leur niveau en tant que premier échelon de la démocratie joueront leur rôle. Au contact quotidien avec les Français, elles sont l'interface toute désignée pour relayer la parole de nos concitoyens... Si ces derniers le souhaitent.

Pierre GOUBET,
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



ZOOM SUR EN PAGE 2



- Direction Enfance Jeunesse Action Sociale Animation Locale

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 5

- Retour sur le conseil municipal du 20 décembre 2018
- Rapport d'orientation budgétaire
- Informations diverses
- Les vœux du maire
- Remise des colis de Noël aux seniors
- Le Père Noël revient...
- La soirée des commerçants
- Le brûlage des déchets verts

VIE ASSOCIATIVE PAGES 6 A 8

- Croix Rouge
- Saint Maurice Côtière Volley
- Le Club Amitié Loisirs
- Le sou des écoles
- La Boxe française
- Saint Maurice Tennis
- ARTEMIS
- Ain Sud Foot

VIE PRATIQUE PAGES 9 A 10

- Loi Labbé
- Inscriptions école maternelle
- Journée internationale des droits de la femme
- Les Lucioles
- Ain Domicile Services
- FSE collège L. Armstrong
- Nouveau boulanger
- Agenda - Etat Civil - Permanences

DIRECTION ENFANCE JEUNESSE ACTION SOCIALE ANIMATION LOCALE

Suite à la promotion de Mr Jean-Noël Valot, au poste de Directeur Général des Services pour la commune de St Maurice de Beynost, nous accueillons Mme Céline Quinzio en tant que Directrice Enfance Jeunesse, Animation Locale, Action Sociale.



Madame Quinzio, quel a été votre parcours professionnel avant d'arriver jusqu'à nous ?

J'ai travaillé pendant presque 20 ans pour la ville de L'Isle d'Abeau, dans l'Isère. Une commune dynamique, dans laquelle j'ai pu évoluer et impulser de nombreux projets. J'ai toujours travaillé dans les domaines de l'enfance/jeunesse, l'éducation et le social. Et puis, j'ai eu envie de renouveau. Cette envie qui vous prend au ventre, de sortir des chemins battus et d'aller visiter l'inconnu ! Me voici donc en dehors de mon département d'origine (mais pas très loin), sur de nouveaux sentiers (bien que connaissant le sujet), à la découverte de nouveaux habitants et de nouveaux projets à conduire. Je suis ravie d'être à St Maurice de Beynost !

Comment voyez-vous votre prise de poste ?

Toute prise de poste est un moment délicat. Il faut prendre le temps d'analyser et de connaître son nouvel environnement de travail, tout en étant opérationnel le plus vite possible. Il faut donc agir avec écoute, esprit d'analyse et s'imprégner au plus vite des dossiers en cours.

J'ai été très très bien accueillie, avec beaucoup de gentillesse et de bienveillance. La rencontre des équipes, des personnels, des partenaires et des élus a été une étape importante afin de construire un bon relationnel et d'analyser les attentes de chacun et les besoins du territoire.



Quelles sont vos premières impressions et vos objectifs ?

Je trouve que St Maurice de Beynost est une ville très énergique. Il y a beaucoup de services à la population comme la crèche, le Relais d'Assistantes Maternelles et les offres de garde péri et extra scolaires, ... Tout ceci dans un cadre agréable et des bâtiments modernes, pratiques et remarquables (comme La Sathonette). Mon objectif premier est de poursuivre la dynamique engagée ! Mais aussi d'apporter

une énergie nouvelle, un œil neuf et de faire évoluer la démarche en lien avec les objectifs politiques et les besoins. Je suis là depuis peu de temps mais nous avons d'ores et déjà de belles perspectives pour l'année à venir :

- La mise en place d'un logiciel enfance / petite enfance afin de faciliter les inscriptions aux activités périscolaires, au centre de loisirs, à la crèche (EAJE) et au Relais d'Assistantes Maternelles (RAM).
- Le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF et par ce biais, le renouvellement des Projets Educatifs de l'EAJE et du Centre de Loisirs.
- L'impulsion d'une réflexion par les équipes TMP (Temps Méridien Périscolaire), sur la diversification des activités calmes et la prise en compte des besoins spécifiques des enfants pendant la pause méridienne.



- La pérennisation du « Point Info - mode de garde », il s'agit d'un guichet unique tenu par les responsables du RAM et de l'EAJE, tous les premiers jeudis de chaque mois dans le but d'informer les parents en recherche d'un mode de garde et de les orienter vers des solutions adaptées à leurs besoins.

- La poursuite du travail avec les associations locales et la mise en place d'événements festifs ; avec pour faciliter cela, des outils renouvelés et des modalités de réservation de matériel et de salle facilités.

- La poursuite du travail partenarial avec les établissements scolaires, le centre social Artémis, la CCMP, ...



J'espère sincèrement que nous atteindrons nos objectifs ! En l'attente, je vous souhaite une très belle année 2019, active et inspirée !

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. » Antoine de Saint-Exupéry.

Madame Quinzio, l'équipe des Echos vous remercie d'avoir pris un peu de votre temps avec nous pour vous faire connaître, et présenter vos projets, nous vous souhaitons pleine réussite dans votre carrière professionnelle et une très bonne intégration au sein des services municipaux de notre commune.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2018

1. Désignation du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne M. Robert TURGIS comme secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 15 novembre 2018.

M. le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès verbal de la séance du 15 novembre 2018. M. Pernot précise qu'il n'est pas d'accord avec ce qui est retranscrit dans le point 7 (questions diverses).

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité après corrections.

3. Décisions prises par le Maire par délégation.

M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

La délibération n'est pas soumise au vote.

4. FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE.

4.1 Rapport d'orientation budgétaire - Budgets principal et annexe - Exercice 2019.

M. BRUGNOT présente le Rapport d'Orientation Budgétaire à l'aide d'un diaporama. Elle précise que ce débat est obligatoire et qu'il doit se tenir dans les deux mois qui précèdent le vote du budget. La délibération n'est pas soumise au vote.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'orientation budgétaire.

4.2 Admissions en non-valeur.

M. BRUGNOT explique que la commune a été saisie par le comptable public afin de prendre une délibération pour admettre en non-valeur un certain nombre de créances irrécouvrables. Ces admissions portent sur le budget principal et le budget annexe.

La délibération est adoptée à la majorité de 20 voix pour et une abstention.

4.3 Décision modificative n° 2 - Budget annexe de l'assainissement.

M. BRUGNOT détaille les chiffres apparaissant dans la décision modificative n°2 du budget annexe. Ceux-ci sont liés à l'admission en non-valeur votée dans la précédente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4.4 Décision modificative n°6 - Budget principal.

M. BRUGNOT détaille les chiffres apparaissant dans la décision modificative n°6 du budget principal.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. RESSOURCES HUMAINES.

5.1 Tableau des emplois permanents de la commune au 1er décembre 2018 - Modification du tableau.

M. le Maire explique que la modification apportée au tableau des emplois permanents de la commune est liée à l'arrivée de la nouvelle directrice Enfance Jeunesse Action Sociale Animation Locale qui a été recrutée sur le grade d'animateur territorial.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Contenir les dépenses de fonctionnement, maintenir le niveau de service à la population, ce sont les exigences fixées par les élus pour ce mandat. Dans ce Rapport d'Orientation Budgétaire, Muriel Brugnot, l'adjointe aux finances confirme cette ligne. Nous arrivons au bout des économies par secteur, nous profitons des départs pour baisser la masse salariale en recrutant des jeunes motivés. Les équipements collectifs peuvent accueillir davantage d'enfants sans agrandissement, aussi les programmes de logements qui sont livrés fin 2018 et début 2019 puis fin 2019 n'apporteront pas de besoin de construction pour le moment. Les réseaux et la voirie seront réalisés sans emprunt. A partir de cette année 2019 nous entrons dans une période de diminution de l'annuité de la dette, qui sera significative à partir de 2020.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. URBANISME

6.1 Garantie financière de la commune à Alliade Habitat.

M. le Maire précise que grâce à cette garantie d'emprunt, la commune aura 6 ou 7 logements qui lui seront réservés. Cette garantie n'obère en rien la capacité d'emprunt de la commune.

La délibération est adoptée à la majorité de 19 voix pour et 2 abstentions.

Intervention de M. PERNOT

6.2 Convention avec l'Etablissement Foncier de l'Ain (EPF) pour la préemption du tènement situé au 37 route de Genève.

Le choix de la commune est de faire porter par l'EPF de l'Ain le droit de préempter le tènement sis 37, route de Genève.

La délibération est adoptée à la majorité de 20 voix pour et une abstention.

7. SECURITE

7.1 Convention pour la mise en place d'un service opérationnel de fourrière.

La mise en place de cette convention a pour objet de fixer les modalités de fonctionnement du service entre la CCMP et la commune.

La délibération est adoptée à la majorité de 20 voix pour et une voix contre.

8. MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire présente au conseil une motion qui condamne la suppression de la subvention du département pour le financement de la prévention spécialisée.

La motion est adoptée à la majorité de 19 voix pour et de 2 abstentions.

Intervention de M. PERNOT

La séance est levée à 22h55

Prochain conseil : jeudi 7 février 2019

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune. Vous pouvez également vous le procurer sur simple demande en mairie.

INFORMATIONS

Listes electorales

Les modalités d'inscription sur les listes électorales ont changé, pour tout électeur non inscrit ou nouvel habitant de la commune. A titre transitoire, pour les scrutins se tenant entre le 11 mars 2019 et le 1er janvier 2020, la date limite d'inscription est le dernier jour du deuxième mois précédant celui du scrutin. Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2019. Une permanence sera donc assurée le samedi 30 mars matin pour prendre les dernières inscriptions.

Stationnement

Le service fourrière sera mis en service dans le courant de 2019. La police municipale et la gendarmerie pourront alors faire enlever les véhicules gênants ou en stationnement dangereux. Dès aujourd'hui, soyez vigilants lors de vos stationnements, respectez les interdictions et la zone bleue. Nous rappelons que pour les arrêts prolongés proches des commerces, des parkings de proximité sont disponibles sans limitation de durée ; il faut les utiliser sans réserve.

LES VOEUX DU MAIRE

Les Mauriciens étaient nombreux à la cérémonie des vœux de la municipalité. C'est chaque année un moment de rassemblement, d'échange et de convivialité privilégié.

Après avoir souhaité la bienvenue aux élus, aux autorités civiles et militaires, aux représentants du Monde Economique, aux représentants du Monde Associatif, à tous les Mauriciennes et Mauriciens, Monsieur le Maire, en son nom et au nom de toute l'équipe municipale, présentait des vœux les plus sincères, de joie, de santé, de réussite, il rappelait que nos pensées vont aussi vers ceux qui souffrent, vers les plus démunis, et vers ceux qui nous ont quittés. Il rendait hommage à l'équipe municipale, dont la motivation ne fléchit pas après 5 ans de mandat ; il remerciait les entrepreneurs pour leur dynamique qui rend notre secteur attractif ; et les nombreux bénévoles, piliers essentiels de la qualité de vie de notre commune. Il rappelait qu'en 2019 nous devons encore lutter pour notre sécurité, et bâtir une société plus solidaire par des mesures concrètes et ambitieuses.

Retour sur 2018 :

En cette année commémorative du 100ème anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre, la mémoire d'un aïeul victime ou héros a été honorée. A Saint-Maurice-de-Beynost nous avons organisé une exposition sur cette période, avec des documents confiés par les familles, enrichie d'une pièce de théâtre et d'une conférence sur la médecine de guerre.

Finances : Avec un grand sens d'adaptation dans la gestion des budgets, cette année a vu l'équipe municipale boucler le programme proposé aux Mauriciens en 2014. Le montant de l'investissement s'est élevé à 1 million d'euros, cent pour cent autofinancé. Année après année le désendettement de la commune se poursuit. C'est aussi l'année du retrait de l'Etat dans le financement du fonctionnement des communes, la DGF est passée de 350.000€ à Zéro en 5 ans.

Social : Poursuivant son retrait progressif du secteur social sur la côte, le département a retiré le financement des éducateurs spécialisés de l'ADSEA qui avait permis à un grand nombre de jeunes de ne pas tomber dans la marginalité ou la délinquance. Les jeunes sont notre avenir, nous devons investir pour eux : le retour à la semaine de 4 jours s'est déroulé sur un consensus, avec une réorganisation des temps périscolaires et la mise en place d'une étude pour les enfants de CM1 et CM2 volontaires, assurée par 4 enseignants dont le salaire est pris en charge par le budget communal. La restauration et le temps méridien reçoivent en moyenne 280 enfants journalièrement, 50% du prix du repas est pris en charge par la municipalité. L'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires accueille 50 à 80 enfants sur des semaines thématiques. Sous la houlette de Benoit Brodriez, 24 animateurs composent l'encadrement conforme aux normes. Les familles bénéficieront prochainement d'un portail numérique qui permettra l'inscription et le règlement des factures en ligne. Sous l'impulsion de Céline Quinzio, nouvelle directrice, l'équipe a l'objectif ambitieux de garantir aux jeunes mauriciens les conditions de leur épanouissement individuel et de leur éducation aux règles collectives.

Personnel : Les employés communaux ; ils sont 80 pour un total de 53 « équivalents temps plein ». Ils œuvrent aux 4 coins de la commune, ils méritent tous notre respect et la considération des Elus Municipaux. Merci à Jean Noël Valot « Directeur Général des Services » et aux 80 employés de mairie.

Urbanisme : Les premiers résidents ont investi leurs logements au Clos des Baterses, ce programme contient 25% de logements sociaux imposés par la loi.

La résidence des Allées Symphonie voit le dernier étage du premier immeuble en cours de construction, la livraison des premiers logements est prévue en fin d'année. Rue du Mas Rolland, un permis de construire a été accordé pour 13 villas et 2 bâtisses d'une hauteur 8 mètres. L'étude architecturale sur la cité Toray a été finalisée et donne des recommandations paysagères. La réhabilitation des Folliets touche à sa fin avec la réalisation des travaux de résidentialisation par les bailleurs.

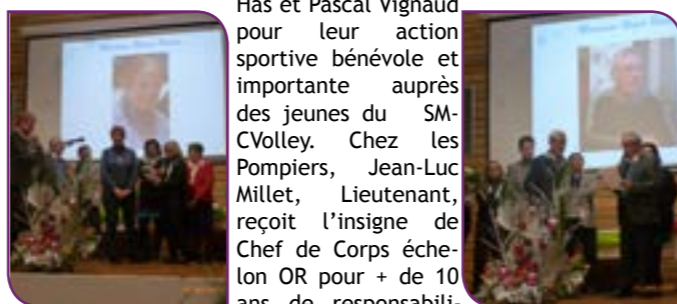
Voie et bâtiments communaux : C'est le premier poste budgétaire. Ont été effectués : réfection de l'avenue des Ecoles, de l'avenue de la Gare, du chemin des Combes, l'enfouissement des réseaux et l'éclairage des rues, des travaux sur les bâtiments communaux (mairie, poste de police, Sathonette, écoles, cité de l'enfance), le remplacement des véhicules de Police Municipale et des Services Techniques.

Perspectives 2019 :

1.200.000€ d'investissements sont inscrits au budget avant arbitrage. Sont prévus : le réaménagement de la rue des Folliets, du chemin des Bottes, de la rue Bêche fève, du pont Maurice Cusin ; des travaux à l'école élémentaire ; l'agrandissement du restaurant scolaire ; des travaux à l'école maternelle ; l'insonorisation de salle à la crèche ; un city stade sur l'esplanade Denis Papin ; l'achat d'un nouveau camion. La Croix Rouge est maintenant installée sur Saint Maurice de Beynost, au pied du bâtiment «Mistral», il y est ouvert une vestiboutique. Toujours dans le domaine, solidarité, humanisme, le Téléthon a cette année battu un record, c'est 17.865 euros qui seront remis à l'AFM Téléthon ; bravo à toutes les équipes communales de bénévoles et aux professionnels. Félicitations à Artémis pour la qualité de ses activités, merci à ceux qui sont à l'origine de cette réussite. Bravo au MCA pour le cross des papillotes avec plus de 1000 participants ; la commune s'engagera encore à vos côtés pour cette organisation. Monsieur le Maire adresse des vœux à tous ceux qui œuvrent pour entretenir le lien social, à ses collègues élus, à tous ceux qui nous protègent face aux risques de notre société, aux Mauriciens et Mauriciennes. Très bonne année 2019.

Pascal Protière, Président de la CCMP après avoir présenté ses vœux, a fait le point sur l'avancement du cinéma qui sera construit sur notre commune, confirmé l'installation de la fourrière communautaire et du centre de supervision urbain. Caroline Terrier présentait les vœux du Conseil Départemental, expliquait la politique de ce dernier en matière sociale, rappelait que les collèges, les routes départementales et les transports sont aussi de la compétence de celui-ci. Tous ces domaines doivent être assurés avec des aides de l'Etat toujours plus réduites.

La cérémonie se poursuivait par la remise des médailles d'honneur de la ville : Eliane Perrin bénévole inépuisable auprès des personnes âgées (Amitié Loisirs, La Roseraie, Artémis) ; Roger Berthe pour son action bénévole éducative auprès des enfants, puis des jeunes, et pour sa plume pertinente pendant plus de 10 ans ; André



Has et Pascal Vignaud pour leur action sportive bénévole et importante auprès des jeunes du SM-CVolley. Chez les Pompiers, Jean-Luc Millet, Lieutenant, reçoit l'insigne de Chef de Corps échelon OR pour + de 10 ans de responsabilité de corps (18 ans) ; Thierry Maure qui part en retraite après

LE PERE NOEL REVIENT...



44 ans de service est nommé Lieutenant Honoraire ; Daniel Rosique, Sergent-Chef est nommé adjoint au chef de corps, et reçoit la médaille de vermeil du mérite de l'union départementale ; Cyrille Bruffin, Adjudant-Chef reçoit la médaille d'argent de l'union départementale.



La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié.

REMISE DES COLIS DE NOEL AUX SENIORS

Jeudi 13 décembre et lundi 17 décembre matin, les membres du CCAS procédaient à la remise des colis pour les plus de 65 ans. Les résidents de la Roseraie recevaient leur colis lors d'un goûter en présence de Monsieur le Maire. Pour ceux de la maison de retraite des Mimosas, un colis spécifique composé de décoration, de linge de maison et de parfum, leur était remis lors d'une réception avec Monsieur le Maire qui se terminait par un goûter. Ce sont 370 colis alimentaires et 48 colis de cadeaux qui sont venus agrémenter la fin d'année de nos seniors.



LE BRULAGE DES DECHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre de déchets verts touche non seulement la personne à l'origine du feu, mais également la population environnante. Il y a des conséquences néfastes sur les cultures, le bâti, et les écosystèmes naturels. Cette pratique participe à la dégradation de l'environnement et du climat. Près de 1 million de tonnes de déchets verts sont brûlés chaque année en France. Brûler 50 kilos de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13.000 km parcourus par une voiture diesel récente. L'image négative du déchet vert, tout juste bon à brûler, doit céder la place à celle d'une ressource bénéfique, transformée pour un retour au sol ou pour produire de l'énergie. Des solutions existent : raisonner les espaces pour réduire les déchets verts, par le choix des espèces à croissance lente, adaptées aux conditions climatiques ; encourager le broyage afin de permettre l'utilisation des résidus végétaux pour



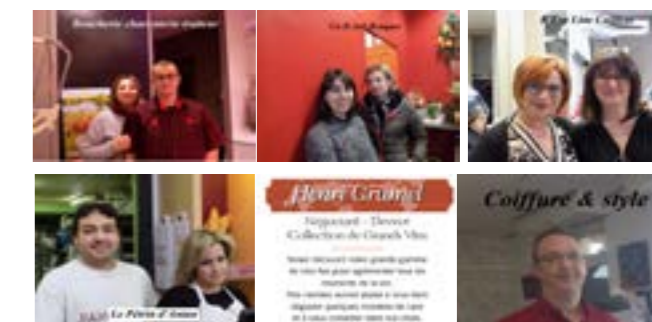
dans les rues de la commune, s'arrêtant aussi pour saluer les personnes âgées dans les maisons de retraite.

Après une soirée animée et une nuit courte, Père Noël fait son come-back le dimanche matin. Accompagné de ses fidèles servants, il a visité les enfants sages



SOIREE DES COMMERCANTS

Cette année, après une année blanche, les élus et les commerçants ont revu l'organisation des animations de Noël. Ils se sont associés au Père Noël et à sa calèche pour organiser une soirée festive devant le pôle commercial du carrefour rue des Ecoles-route de Genève. Devant leurs vitrines illuminées, les commerçants ont offert des collations au public ; la municipalité du vin chaud ; le Père Noël des papillotes et des promenades en calèche sur la route qui avait été fermée pour l'occasion entre la rue des Ecoles et la rue des Culées. Ce fut une agréable soirée pour petits et grands, qui laissait présager le passage du Père Noël dans les rues de Saint Maurice de Beynost le lendemain matin. Merci aux commerçants participants : « Boucherie Anaya », « Un Si Joli Bouquet », « coiffure Rev'Line », « boulangerie Pétrin d'Antan », « Les Vins Henri Grumel », « Coiffure et Style ».



pailler ou composter. Les mélanges des graminées pour pelouses permettent de ne tondre qu'une fois par mois. En France, une personne sur dix déclare brûler à l'air libre ses déchets verts malgré l'interdiction de cette pratique et ses impacts sur l'environnement et la santé. Or la qualité de l'air est aussi la deuxième préoccupation environnementale des français, qui, dans leur majorité, n'associent pas le brûlage des déchets verts à de la pollution. C'est la combustion qui est polluante, le déchet vert est un matériau naturel qui peut être réutilisé. Alors changeons nos pratiques. Depuis plusieurs années déjà, les jardiniers municipaux de Saint Maurice de Beynost pratiquent le broyage et le paillage, c'est un bon moyen de pallier le brûlage.

CROIX ROUGE

Nouveau à Saint-Maurice-de-Beynost : L'Unité Locale Côtière-Dombes de la Croix-Rouge Française vient d'ouvrir sa « Vestiboutique » sur notre commune, au rez-de-chaussée du bâtiment « Le Mistral » aux Folliets. La « Vestiboutique » est ouverte à TOUS. Les textiles, linge de maison, chaussures, petite maroquinerie, bijoux-fantaisie... recyclés sont proposés à la vente à prix réduits. Horaires d'ouverture : Les mardis et jeudis de 14h00 à 18h00 et les samedis de 9h00 à 13h00. L'intégralité du bénéfice des ventes participe au financement des aides et des actions de cette association.

CLUB AMITIÉ LOISIRS

Le Mercredi 12 décembre, les adhérents du club Amitié Loisirs se retrouvaient nombreux pour un moment festif autour d'un repas à l'Auberge Rouge. Mardi 18 décembre la présidente et son groupe de cuisinières rassemblaient les sociétaires pour un délicieux goûter de Noël. Le mardi 8 janvier, ils ont tiré les rois. Dans les prochaines semaines, le club propose : le 30 janvier à 14 heures 30 se déroulera l'assemblée générale à Artémis, tout membre à jour de cotisation pourra voter, les cartes sont en vente tous les mardis après-midi au club ; mardi 5 février, après-midi crêpes ; mercredi 6 février, la dictée départementale des Ainés Ruraux sera proposée à ceux qui veulent tester leur niveau en orthographe ; mardi 5 mars, ce sera carnaval avec des gaufres au club ; Le repas de printemps se fera le 12 avril, et le 30 avril, le loto au club.

BOXE FRANÇAISE

Le Club de Savate Boxe Française de Saint Maurice de Beynost, recevait Samedi 1er et Dimanche 2 Décembre une trentaine de jeunes tireurs et tireuses, pour une formation, en vue de devenir de futurs officiels pour des compétitions de Savate, en tant qu'arbitres ou juges arbitres. Nous tenons à souligner l'excellence de ce stage, diffusé par des formateurs pédagogues et passionnés par notre sport, qui ont su transmettre aussi les valeurs des 4E Éthique Esthétique Efficace Éducative, essentielles à notre discipline avec ces fondamentaux si importants envers nos jeunes. Les examens se dérouleront de 9h à 17h, le Dimanche 20 Janvier 2019, à la salle «Denise Avediguan », au Forums des sports. Merci aux jeunes participants et aux formateurs, garants de l'avenir de notre sport.



SAINT MAURICE COTIERE VOLLEY

60 à 70 personnes sont venues encourager l'équipe M13 de S. M. C. V. Parents, amis, voisins, camarades de classe, anonymes, tous ont vibré, encouragé, et se sont pris au jeu de soutenir l'équipe locale. Au niveau sportif, ce sont encore 2 beaux matchs qu'ont livrés nos jeunes volleyeurs puisqu'ils ont gagné assez nettement contre Caluire 2-0 (25-20 / 25-17), puis se sont imposés dans un match un peu plus tendu, avec tout de même une victoire 2-0 contre Charnas (25-23 / 27-25). Ces 2 victoires permettent à l'équipe de terminer 1ère de la poule, et donc de se classer dans les 40 meilleurs clubs français. Le prochain tour se déroulera le 6 janvier, certainement loin de la Côteière.



SOU DES ECOLES

Toute l'équipe du SOU des écoles vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019. Nous vous souhaitons qu'elle soit heureuse et riche en activités pour toutes vos familles. La vente de sapins et de chocolats du 1er décembre a été un véritable succès. Vin chaud et biscuits de Noël ont égayé notre stand et régalié petits et grands gourmands. Le froid n'a pas arrêté les parents qui étaient présents pour nous secourir. Merci encore à eux ! Début décembre, notre association a permis aux élèves de 2 classes de CP d'aller voir le spectacle « dans la gueule du gnou » à l'Allegro. Afin de poursuivre dans une bonne dynamique et de permettre aux enfants de découvrir de nouveaux horizons, l'équipe du SOU des écoles repart plus motivée que jamais pour cette nouvelle année. Nous comptons sur vous tous, pour continuer à soutenir l'association en participant ponctuellement et sans modération à nos manifestations : 9 mars boum du carnaval à la salle des fêtes - 4 mai vente de plantes et plançons sur le marché - 29 juin fête des écoles à l'école maternelle. Bonne année à tous !

SAINT MAURICE TENNIS

Le dimanche 16 décembre 2018, trois finales à Saint Maurice de Beynost
- Tournoi des Ladies (femmes plus de 55 ans)
Mme Rossana ROSSOMANDO, classée 15/3, s'est inclinée devant Mme Annick AYMARD, classée 15/5 sur le score de 4/6, 7/6, 6/0.
- Tournoi des Légendes (hommes plus de 55 ans)
Mr Eric VIONNET, classé 15/4, s'est incliné devant Mr Luc BODET, classé 15/4 sur le score de 2/6, 6/4, 7/6.
- Tournoi des Légendes (hommes plus de 65 ans)
Mr Gilles AYMARD, classé 15/4, s'est incliné devant Mr Julien GRAS, classé 15/3 : sur le score de 6/4, 6/3.



LOI LABBE : VOTRE JARDIN SANS PESTICIDE

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue. Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public. Des solutions alternatives existent. Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant ! Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques. L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr - Rapportez vos pesticides ! Bidons, bouteilles, flacons, spray et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME 2019

Une fois n'est pas coutume, la Journée Internationale des Droits des Femmes sur la Côteière suivra la date officielle du 8 mars. Depuis plusieurs années, un collectif de partenaires vous propose une journée conviviale autour des droits et de l'évolution des femmes de notre société. Le jeudi 7 mars, à partir de 14h, la projection d'un film aura lieu à l'ULM cinéma autour des femmes, du corps et du bien-être. Le samedi 9 mars :
- à partir de 12h, rendez-vous sur la place Charles de Gaulle, à St Maurice de Beynost, pour une marche « égalité femme-homme ». Un stand vous accueillera dans les meilleures conditions : échauffement, boissons chaudes, pour marcher ensemble - à partir de 14h, le centre socioculturel Artémis (32 rte de Genève) ouvrira ses portes pour vous proposer des ateliers : danse, créations, expos, échanges avec le CIDFF, coin lecture, atelier bien être, quizz... - à 17h, heure du goûter, la troupe de théâtre d'impro LACSE réalisera une prestation basée sur les discussions de l'après-midi. Un baby-sitting sera organisé sur place pour que vous puissiez profiter des ateliers et que vos petits s'amuse ensemble. Un joli programme pour une date importante ! Vous êtes attendus nombreuses et nombreux.

Information parution

La prochaine parution des Echos de Saint Maurice se fera à partir du 8 mars

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE RENTREE 2019-2020

Pour les enfants nés en 2014, 2015 et 2016 qui ne sont pas encore scolarisés à l'école Saint Exupéry, les inscriptions auront lieu le lundi 4 mars de 9h à 12h, le mercredi 6 mars, de 9h à 21h et de 14h à 18h et le samedi 9 mars de 9h à 12h. Il n'y a pas de prise de rendez-vous préalable. Vous venez et patientez jusqu'à votre tour dans le couloir. Avant l'inscription avec la directrice de l'école : Procéder à la mise en admissibilité sur Base Elèves à la mairie (vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile) Pour une dérogation, veuillez retirer et remplir le dossier délivré par votre mairie, je le signerai lors de l'inscription.

A l'inscription avec la directrice de l'école : Présenter les pièces suivantes :

- le livret de famille
- le carnet de santé
- les numéros de téléphone (travail, domicile et portable)
- le numéro de Sécurité Sociale
- la ou les adresses mail pour vous informer
- les noms et coordonnées de l'assistante maternelle ou de la personne qui viendra chercher l'enfant.
- le nom et les coordonnées du médecin traitant
- la photocopie de des modalités de garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation ou la photocopie du jugement.

Pour toute question ou demande particulière vous pouvez téléphoner au 04.78.55.21.39 le lundi ou adresser un mail avec vos coordonnées à ce.0010277w@ac-lyon.fr

Les enfants nés en 2017 ne seront pas accueillis

LES LUCIOLES

L'Association de gestion d'Accueils de jour « Aux Lucioles »

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Accueil de jour « Aux Lucioles »
Rue du Collège - 01600 Reyrieux
04 78 00 85 01

Depuis janvier 2018, l'accueil de jour est ouvert à Reyrieux du lundi au vendredi à Reyrieux du mardi au vendredi

Une réponse adaptée, appréciée par les familles et les personnes

Prenez les aides : une aide à l'utilisation d'une tablette tactile simple et adaptée aux seniors pour communiquer, s'amuser, recevoir des photos, consulter des informations...

Information parution

La prochaine parution des Echos de Saint Maurice se fera à partir du 8 mars

AGENDA

Ven. 18 jan 20h30	ARTEMIS Concert «Balkano Swing»	Sam. 2 fev Dim. 3 fev 8h-21h	O.B.S.M. Concours Fanion en quadrette
Sam. 19 jan 19h-23h	ARTEMIS Nuit des bibliothèques	Dim. 10 fev 9h-17h	ARTEMIS Randonnée raquettes
Sam. 19 jan 12h	CCAS Repas des aînés	Ven. 15 fev 20h30	ARTEMIS Café théâtre « Damien Laquet»
Ven. 25 jan 8h	UNCAFN Assemblée générale	Sam. 16 fev 8h-18h	La Mauricienne Répétition publique d'orchestre
Dim. 27 jan 9h-17h	ARTEMIS Randonnée à Montanay	Sam. 23 fev 7h30	O.B.S.M. Challenge Grumel
Sam. 2 fev 12h	CT Dombes Repas choucroute	Sam. 23 fev Soirée	CLARA Soirée Saint Valentin

ETAT CIVIL

Naissances	
22/11	Rayane MECHERI
30/11	Foued KHALFI
14/12	Lina LASSOUAG
01/01	Gaïben BOURDONCLE
01/01	Djeïna BOTTIGIOLI MARTINEZ
Mariages	
21/12	Volodymyr KYRYESHYN et Maëlle DURAND
Décès	
22/11	Angèle CHAKAMIAN
12/12	Alain LEBERCHE
13/12	Léonel BARROT
24/12	Marie CHOSSON Vve MICHAUD

AIN DOMICILE SERVICE

FSE COLLEGE L. ARMSTRONG



À vos côtés pour :

- ✓ L'accompagnement à la vie quotidienne : entretien courant du logement et du linge, courses...
- ✓ L'aide à la toilette, à l'alimentation, aide aux transferts, aux déplacements, ...
- ✓ L'accompagnement dans les loisirs et la vie sociale
- ✓ Service d'accompagnement véhiculé pour les personnes âgées de 60 ans et plus pour se rendre à des rendez-vous et activités diverses

L'essentiel, c'est vous !

Votre contact de proximité
Christine Lannuzel
17 rue de Lyon
01800 Meximieux
04 74 34 56 67 / 06 75 19 83 21
cotiere@ain-domicileservices.fr

www.ain-domicileservices.fr / Suivez nous sur  et 

Dimanche 03 Février
Organisation d'un vide-grenier:
FSE Collège Louis Armstrong
**COMPLEXE DU MAS
DU ROUX
BEYNOST**
A partir de 8 heures
ENTREE GRATUITE
Buvette et petite restauration
sur place
Réservation obligatoire
fse.collegebeynost@gmail.com
facebook.com/fse.beynost

PERMANENCE

permanence des adjoints
Sur rendez-vous :

19/01	E. GUILLET Urbanisme
26/01	M. BRUGNOT Finances
02/02	C. CHARTON Sports associations
09/02	Y. ROUX Info. communication
16/02	P. GOUBET Maire

NOUVEAU BOULANGER

Changement de propriétaire
au Pétrin d'Antan !
M. et Mme Aïssa DIRA vous accueillent
les Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 6 heures à 19 heures,
et samedi, dimanche
de 7 heures à 19 heures
Fermé le mercredi.



HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

8h30 - 12h

14h - 18h30



LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

© Directeur de la publication : P. GOUBET

© Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe du Club Amitié Loisirs, l'équipe d'Ain Sud Foot, l'équipe du sou des écoles, l'équipe du CSSBF, l'équipe de Saint-Maurice tennis, l'équipe d'ARTEMIS et l'équipe de Saint-Maurice Côteière Volley et l'équipe de la Croix Rouge.

© Mise en page : S. JUBAN

© Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland

© Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

© Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr

© Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr

Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er nov. au 31 mars

Du lundi au vendredi :
8h-11h45 et 14h00-16h45.

Samedi :

8h00-16h45 sans interruption.